

## PORTRAIT EMPLOI-FORMATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL EN PACA

### > LES PSYCHOMOTRICIENS ET ERGOTHÉRAPEUTES

# 23

JUIN 2015

#### En bref

- En termes d'emploi, les psychomotriciens et ergothérapeutes font partie des « Autres spécialistes de la rééducation ». 5 939 « Autres spécialistes de la rééducation » exercent en région Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2011. Ils se répartissent en 3 782 libéraux (64 %) et 2 157 salariés (36 %).
- En région, la progression de leurs effectifs entre 2006 et 2011 est de + 35 %. Elle est portée par celle des professionnels libéraux (+ 40 %). Celle des effectifs salariés est remarquable également (+ 28 %). Ces progressions sont nettement supérieures à celle des effectifs de l'ensemble des métiers sanitaires et sociaux (+ 12 %).
- La part des femmes augmente parmi les salariés alors qu'elle faiblit chez les libéraux : + 3 points entre 2006 et 2011 chez les salariés et – 3 points chez les libéraux.
- Ces métiers se caractérisent par l'importance des professionnels salariés exerçant à temps partiel. C'est d'ailleurs dans ces métiers que ce taux est le plus élevé (38 %) au regard de l'ensemble des métiers sanitaires et sociaux (19 %).
- En 2014, la densité des psychomotriciens en région (13 professionnels pour 100 000 habitants) est inférieure au taux national (15), il en est de même pour les ergothérapeutes (11 contre 14).
- Il s'agit des formations les plus récemment ouvertes en région : 2009 pour les psychomotriciens et 2012 pour les ergothérapeutes.
- Les étudiants sont jeunes (en moyenne 22 ou 23 ans), en deçà de l'âge moyen des formés aux professions paramédicales et de sages-femmes (27 ans).
- Le nombre de contrats de professionnalisation augmente rapidement pour les psychomotriciens entre 2011 et 2012 et dépasse le nombre d'apprentis.

En 2014-2015, dans le cadre des travaux de la mission régionale d'observation du secteur sanitaire et social, un diagnostic portant sur les évolutions des métiers de ce secteur a été réalisé par l'ORM (*Portrait emploi-formation du secteur sanitaire et social, Enjeux et perspectives en Provence – Alpes – Côte d'Azur*, « Études », n°27). Son but est d'alimenter la réflexion sur la prise en compte des enjeux emploi-formation dans l'analyse des évolutions de l'appareil de formation et d'outiller la prise de décision en la matière. L'élaboration de ce portrait s'est appuyé sur la production préalable de fiches métier-formation dont la publication lui est complémentaire. Ces fiches déclinent, métier par métier, une observation des évolutions concernant l'emploi, le marché du travail et la formation.



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

#### Bulletin du sanitaire et social n°23 – Juin 2015

Directeur de publication : Philippe Guy

Réalisation : Isabelle Boisseau, Stéphanie Mailliot (Mission régionale d'observation des métiers et des formations du secteur sanitaire et social) avec la collaboration d'Anne-Sophie Dumortier et d'Adeline Petrovitch

[www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org)



**Précaution méthodologique**

Les psychomotriciens et les ergothérapeutes font partie des métiers de la rééducation, comme les masseurs-kinésithérapeutes, les pédicures-podologues, les orthophonistes, les orthoptistes et les diététiciens.

L'analyse de l'emploi, du marché du travail et de la formation de ces deux métiers fait appel à différentes sources statistiques qui ne les isolent pas toujours au sein des métiers de la rééducation.

En termes d'emploi, le périmètre est celui des « Autres spécialistes de la rééducation libéraux » et des « Autres spécialistes de la rééducation salariés ».

Sont inclus : les psychomotriciens, les rééducateurs en psychomotricité, les ergothérapeutes, mais aussi les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures-podologues libéraux ou salariés et les diététiciens salariés.

Ils sont donc différenciés des masseurs-kinésithérapeutes, métier de la rééducation lui aussi et qui fait l'objet d'une fiche métier-formation spécifique.

Pour l'analyse du marché du travail, deux métiers ROME sont pris en compte :

- Ergothérapeutes : les professionnels doivent être titulaires de l'ancien DE d'ergothérapeute (niveau III), du diplôme d'État d'ergothérapeute (niveau II) ou du master mention Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives, spécialité expertise, performance et intervention) (niveau I).
- Rééducateurs en psychomotricité : ils doivent être titulaires du DE de psychomotricien (encore de niveau III actuellement).

Pour la formation, celles de psychomotricien et d'ergothérapeute sont bien isolées dans les données régionales.

**Les effectifs et l'évolution des effectifs entre 2006 et 2011**

5 939 « Autres spécialistes de la rééducation » exercent en Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2011. Ils se répartissent en 3 782 « Autres spécialistes de la rééducation » libéraux (64 %) et 2 157 « Autres spécialistes de la rééducation » salariés (36 %). À eux tous, ils sont moins nombreux que les masseurs-kinésithérapeutes, mais forment un contingent non négligeable de professionnels du secteur sanitaire et social (4 %).

En région, en 2006, 4 391 actifs « Autres spécialistes de la rééducation » étaient en emploi, avec 2 705 libéraux (62 %) et 1 686 salariés (38 %). En France, on observe une augmentation de l'activité hors salariat pour les ergothérapeutes et les psychomotriciens<sup>1</sup>. La progression en région des effectifs de ces actifs pendant ces cinq ans est de 35 %, et portée par celle des professionnels libéraux (+ 40 %). Pour autant, l'évolution des effectifs salariés est aussi notable (+ 28 %). Toutes ces progressions des « Autres spécialistes de la rééducation » sont très supérieures à celle des effectifs des métiers sanitaires et sociaux (12 %).

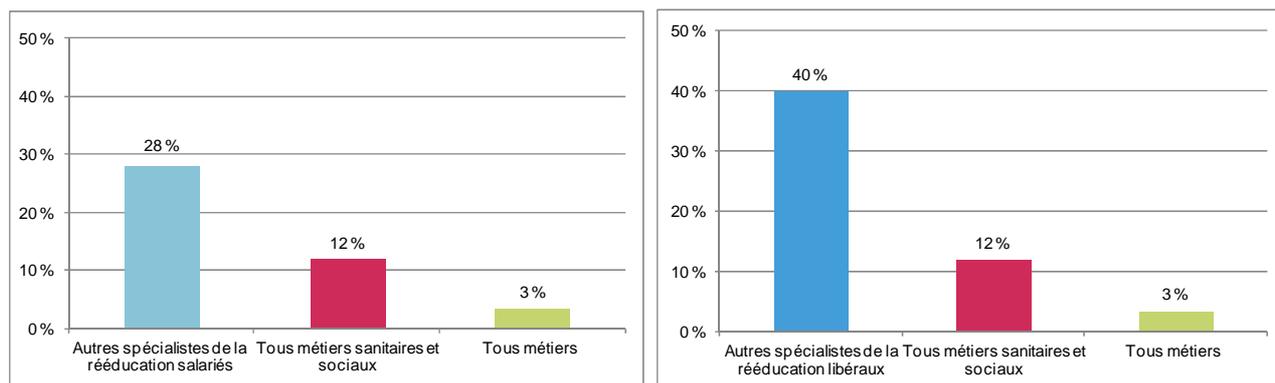
Dans le secteur privé à but non lucratif<sup>2</sup>, les ergothérapeutes ont fait une percée avec + 29 % d'augmentation des effectifs entre 2007 et 2012. Ils exercent pour un tiers dans le domaine de l'enfance handicapée. Les psychomotriciens, deux fois plus nombreux que les ergothérapeutes, ont aussi vu leur population augmenter (+ 22 % entre 2007 et 2012). Eux aussi exercent majoritairement dans le domaine de l'enfance handicapée.

Ces métiers sont majoritairement occupés par des femmes (74 % chez les libéraux et 92 % chez les salariés) en 2011. Mais si la part des femmes augmente parmi les salariés, elle faiblit chez les libéraux.

<sup>1</sup> Drees, « Métiers de la rééducation : des professionnels toujours plus nombreux », Études et résultats, n°895, octobre 2014.

<sup>2</sup> Cette observation se réfère à l'enquête emploi 2012 réalisée par L'Observatoire d'Unifaf, OPCA de la branche du secteur privé à but non lucratif.

**Graphique 1 : Évolution des effectifs des autres professionnels de la rééducation, salariés et libéraux, entre 2006 et 2011**



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

## La densité des professionnels de la rééducation sur le territoire régional et français

Pour la densité de professionnels en exercice, les métiers de psychomotricien et d'ergothérapeute (salariés et libéraux) peuvent être isolés.

En 2014, la densité des psychomotriciens en région (13 professionnels pour 100 000 habitants) est inférieure au taux national (15 pour 100 000 habitants). Le constat est le même pour les ergothérapeutes (densité 11 en PACA et 14 en France). Des variations fortes de densité sont observées selon les départements, allant de 26 dans les Hautes-Alpes à 11 dans le Var et le Vaucluse. Quatre départements ont des densités inférieures au taux national. Deux d'entre eux disposent de sites de formation (Bouches-du-Rhône et Var). De même pour les ergothérapeutes, les densités varient fortement d'un département à l'autre, avec une densité de 23 pour les Hautes-Alpes et de 8 pour les Alpes-Maritimes. Cependant, l'ouverture en région de formations préparant à ces deux diplômes d'État est récente et les chiffres devraient probablement évoluer.

**Tableau 1 : Densité des psychomotriciens et des ergothérapeutes en 2014**

	Densité psychomotriciens	Densité ergothérapeutes
Alpes-de-Haute-Provence	21	13
Hautes-Alpes	26	23
Alpes-Maritimes	12	8
Bouches-du-Rhône	12	12
Var	11	11
Vaucluse	11	13
<b>PACA</b>	<b>13</b>	<b>11</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>15</b>	<b>14</b>

Source : Drees (répertoire Adeli au 01.01.2014) – Insee (estimation de population au 01.01.2013) – Traitement ORM.

Note : « Densité » désigne le nombre de professionnels en activité pour 100 000 habitants.

## Les principaux secteurs d'activité en 2011 (NA 38)

Qu'ils soient salariés ou libéraux, la grande majorité de ces professionnels sont employés dans le secteur santé humaine et action sociale. Presque un salarié sur deux exerce au sein des activités hospitalières (services d'hospitalisation : diagnostics et soins, activités de bloc opératoires mobiles, services d'hospitalisation à domicile, etc.).

Les libéraux, sans surprise, exercent en cabinet, individuel ou de groupe. Néanmoins 2 % d'entre eux exercent aussi au sein des activités hospitalières.

Les ergothérapeutes peuvent exercer en libéral. Ils interviennent essentiellement en institution quel que soit leur statut (salarié ou indépendant), car leur activité s'exerce en collaboration avec une équipe de soins pluridisciplinaire.

Les psychomotriciens ont aussi la possibilité d'exercer en libéral – les actes de psychomotricité ne sont cependant pas remboursés. L'installation peut se faire avec ou sans cabinet et l'activité peut être complétée par des interventions en institution, sans passer par un statut salarié.

**Tableau 2 : Secteurs d'activité dans lesquels exercent les spécialistes de la rééducation salariés en 2011**

	Part (en %)
<b>Secteur santé humaine et action sociale</b>	<b>78</b>
Activités hospitalières*	43
Hébergements médicalisés pour enfants handicapés*	6
Action sociale sans hébergement*	5
Activité des professionnels de la rééducation, de l'appareillage*	5
<b>Autres secteurs</b>	<b>22</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>

Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

\* Seules les principales activités sont mentionnées.

**Tableau 3 : Secteurs d'activité dans lesquels exercent les spécialistes de la rééducation libéraux en 2011**

	Part (en %)
<b>Secteur santé humaine et action sociale</b>	<b>89</b>
Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage*	63
Activités de santé humaine non classée ailleurs**	18
Activité des infirmiers et des sages-femmes*	4
Activités hospitalières*	2
<b>Autres secteurs</b>	<b>11</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>

Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

\* Seules les principales activités sont mentionnées.

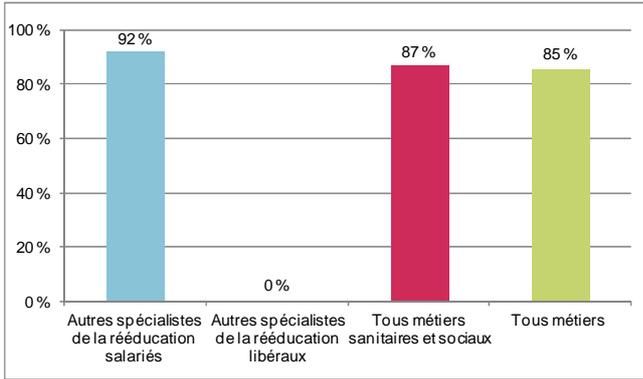
\*\* Il s'agit des praticiens exerçant dans les domaines de la psychothérapie, sophrologie, acupuncture, homéopathie, guérisseurs... Activités éventuellement exercées hors d'un cadre réglementé.

## Les conditions d'emploi en 2011

La part des contrats stables (salariés en CDI et titulaires de la fonction publique) est plus importante (92 %) que celle de l'ensemble des métiers sanitaires et sociaux (87 %) et que celle de l'ensemble tous métiers (85 %). Ces métiers se caractérisent par l'importance des professionnels salariés exerçant à temps partiel. C'est d'ailleurs dans ces métiers que le taux de recours au temps partiel est le plus élevé : 38 % alors qu'il est de 19 % pour l'ensemble des métiers sanitaires et sociaux. Ces professionnels salariés partagent souvent leur temps entre plusieurs lieux de travail (services hospitaliers, maisons de retraite, etc.). Dans la mesure où ils interviennent sur rendez-vous ou lors de permanences, leur présence à temps plein au sein d'établissements ne se justifie pas.

La part des temps partiels chez les professionnels libéraux (18 %) est équivalente à celle de l'ensemble des métiers sanitaires et sociaux (19 %) et à celle de l'ensemble tous métiers (18 %).

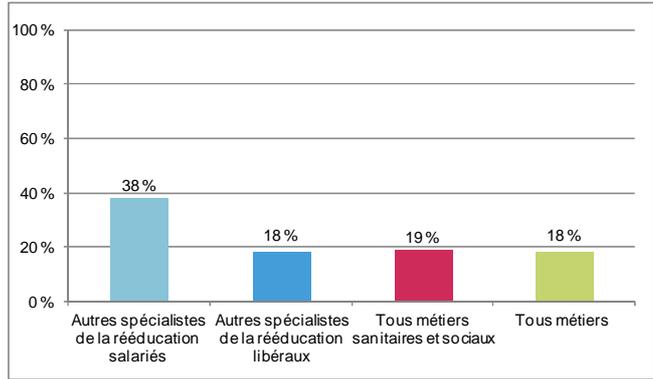
**Graphique 2 : La part des contrats durables pour les autres spécialistes de la rééducation en 2011**



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

**Graphique 3 : La part du temps partiel pour les autres spécialistes de la rééducation en 2011**



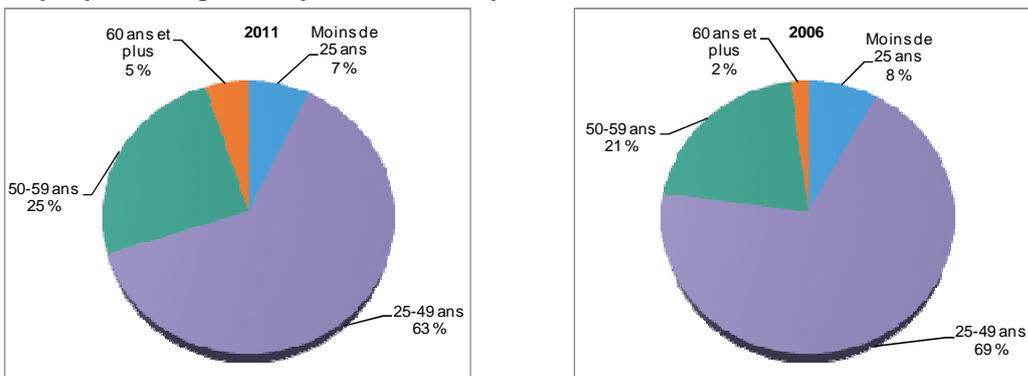
Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

### L'âge des professionnels en emploi en 2006 et 2011

La majorité des salariés ont entre 25 et 49 ans (de 69 % en 2006 à 63 % en 2011). Cependant la part des plus de 50 ans est en augmentation (+ 7 points). Celle des moins de 25 ans est en légère diminution, de 8 % à 7 %. Comme pour les masseurs-kinésithérapeutes, un enjeu est d'attirer les jeunes vers l'exercice salarié de ces professions.

**Graphique 4 : L'âge en emploi des autres spécialistes salariés en 2011 et 2006**

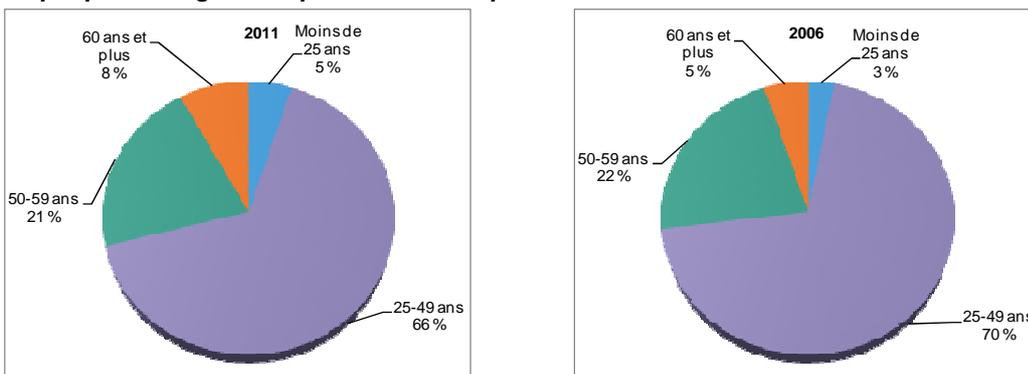


Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

Chez les libéraux, la majorité des professionnels en exercice ont aussi entre 25 et 49 ans (de 70 % en 2006 à 66 % en 2011). Mais la part des 50 ans et plus en emploi n'a progressé que de 2 points. Néanmoins, la part des moins de 25 ans est plus faible que chez les salariés. Ce constat est à nuancer puisque sont comptabilisés dans les effectifs salariés les jeunes professionnels en formation par la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation. En 2006, la part des moins de 25 ans était également plus faible chez les professionnels exerçant en libéral. La part des plus de 60 ans était aussi plus importante chez les professionnels libéraux. Ces derniers apparaissent comme globalement plus âgés.

**Graphique 5 : L'âge en emploi des autres spécialistes libéraux en 2011 et 2006**



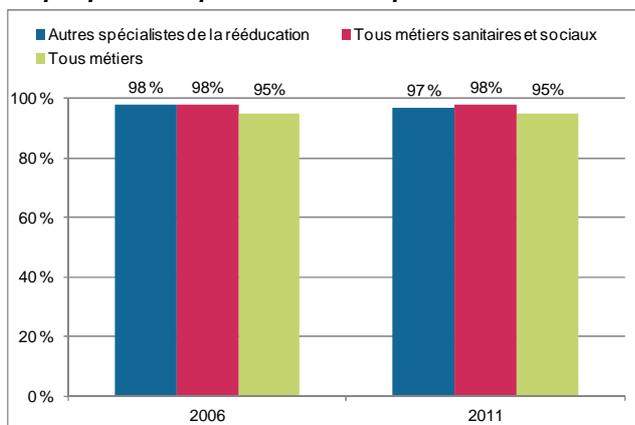
Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

## La nationalité des professionnels en emploi en 2006 et 2011

En 2011, 97 % des autres spécialistes de la rééducation en exercice sont de nationalité française. Cette proportion est restée quasiment stable entre 2006 (98 %) et 2011 (97 %), qu'il s'agisse des salariés ou des libéraux.

**Graphique 6 : La part des autres spécialistes de la rééducation de nationalité française en 2006 et 2011**



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

## MARCHÉ DU TRAVAIL

### Les besoins de main-d'œuvre entre 2010 et 2014

Dans cette observation, il n'est pas possible d'isoler les métiers de la rééducation et a fortiori les métiers de psychomotricien et d'ergothérapeute.

### Les demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2013

Deux métiers ROME sont pris en compte pour cette observation et permettent d'isoler les psychomotriciens (rééducation en psychomotricité) et les ergothérapeutes (ergothérapie).

Fin 2013, les psychomotriciens à la recherche d'un emploi sont peu nombreux en PACA (36). Plusieurs hypothèses peuvent être posées : ce métier concerne un petit nombre d'actifs (le nombre de professionnels en exercice n'est pas comparable avec celui des infirmiers ou des aides soignants), la formation ne s'est ouverte que récemment en PACA (2010).

Fin 2013, les ergothérapeutes à la recherche d'un emploi sont très peu nombreux en PACA (19). Comme pour les psychomotriciens, ce métier est en effectif modeste, une des causes étant l'ouverture récente de la formation en région. Les demandeurs d'emploi fin 2013 sont des diplômés hors région et plutôt âgés.

**Tableau 4 : Les psychomotriciens et les ergothérapeutes inscrits en décembre 2013 (ROME)**

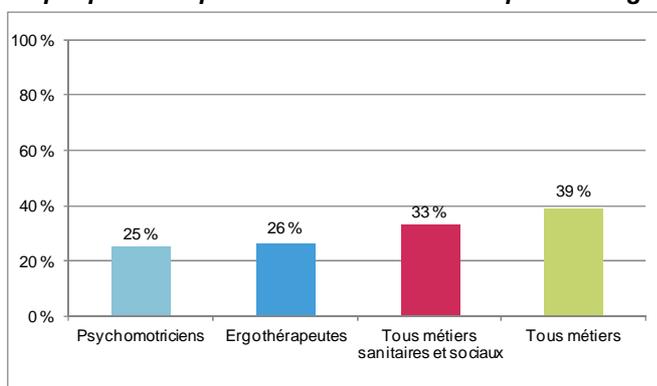
	Psychomotriciens	Ergothérapie	Tous métiers sanitaires et sociaux	Tous métiers
<b>Nombre de demandeurs d'emploi</b>	<b>36</b>	<b>19</b>	<b>13 412</b>	<b>217 938</b>
Part des 50 ans et plus	22 %	26 %	18 %	22 %
Part des moins de 25 ans	19 %	5 %	15 %	15 %
Part des femmes	89 %	79 %	79 %	49 %

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

## Le chômage de longue durée

Le chômage de longue durée, indicateur des difficultés de retour dans l'emploi, est plus modéré pour les psychomotriciens et ergothérapeutes (respectivement 25 % et 26 %) comparés aux métiers ROME du sanitaire et social (33 %). En raison du faible nombre d'inscrits, il est difficile d'en tirer des conclusions.

**Graphique 7 : La part des demandeurs d'emploi de longue durée au quatrième trimestre 2013**



Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

## Les demandeurs d'emploi par département

Déclinées par département, peu de données chiffrées peuvent être mises en évidence en raison des règles du secret statistique. C'est le département des Bouches-du-Rhône qui concentre le plus de demandeurs d'emploi inscrits dans ces deux métiers (50 % des psychomotriciens, 63 % des ergothérapeutes). De même, la part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an et plus) n'est exploitable que sur le département des Bouches-du-Rhône, département le plus concerné par la densité de professionnels exerçant dans le secteur sanitaire et social. C'est dans les départements des Hautes-Alpes et du Vaucluse que le chômage de longue durée est le plus élevé chez les infirmiers.

**Tableau 5 : Le département de résidence des demandeurs d'emploi (DE) en 2013**

	DE psychomotriciens	Part des psychomotriciens DE de longue durée	DE ergothérapeutes	Part des ergothérapeutes DE de longue durée
Alpes-de-Haute-Provence	s	s	s	s
Hautes-Alpes	s	s	s	s
Alpes-Maritimes	s	s	s	s
Bouches-du-Rhône	18	17 %	12	25 %
Var	6	s	s	s
Vaucluse	9	s	s	s
<b>PACA</b>	<b>36</b>	<b>25 %</b>	<b>19</b>	<b>26 %</b>

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

Note : « s » signifie « secret statistique » (moins de 5 individus).

## FORMATION

Toutes les données sur les diplômés sont hors VAE.

Les formations de psychomotriciens et d'ergothérapeutes en PACA ont été ouvertes récemment : en 2009 pour les psychomotriciens et en 2012 pour les ergothérapeutes. Ce sont deux formations post-bac.

Deux instituts de formation, un dans les Bouches-du-Rhône, l'autre dans le Var, préparent le diplôme de psychomotricien. Cette formation est accessible en formation initiale, en apprentissage et en contrat de professionnalisation en région, mais non par la VAE.

De même, deux instituts, localisés pour l'un dans les Bouches-du-Rhône et pour l'autre dans le Var, mettent en œuvre la formation d'ergothérapeutes. Cette formation est accessible en formation initiale et, depuis son repositionnement au niveau II, par la voie de l'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation). Cependant l'alternance n'est pas à ce jour mise en place en région. Elle est aussi accessible par la VAE.

### Les effectifs formés et diplômés en 2013

En 2013, les psychomotriciens et les ergothérapeutes représentent respectivement 2 % et 0,8 % des apprenants suivant une formation du paramédical et de sages-femmes.

Les étudiants sont jeunes (en moyenne 22 ou 23 ans), en deçà de l'âge moyen des formés aux professions paramédicales et de sages-femmes (27 ans) Ces âges moyens sont similaires à ceux d'autres étudiants entrant en formation pour des métiers de rééducation (comme masseur-kinésithérapeute ou encore pédicure-podologue, par exemple).

Il s'agit de formations attirant très majoritairement les femmes (de 90 % à 83 %).

**Tableau 6 : Les effectifs en formation de psychomotriciens et d'ergothérapeutes en 2013**

	Psychomotriciens	Ergothérapeutes	Total diplômés du paramédical et de sages-femmes
<b>Effectif toutes années de formation confondues*</b>	<b>445</b>	<b>106</b>	<b>12 986</b>
<b>Effectif en première année*</b>	<b>142</b>	<b>60</b>	<b>6 841</b>
Âge moyen en première année**	23 ans	22 ans	27 ans
Part des femmes en première année*	90 %	83 %	81 %

\*Source : Drees – Enquête écoles année 2013 – Traitement ORM.

\*\*Source : Drees – Enquête élèves année 2013 – Traitement ORM.

Attention : concernant la formation des ergothérapeutes, ces données ne tiennent pas compte de l'école de Marseille ouverte en 2012. En 2013, 30 étudiants y sont inscrits en première année, 17 en deuxième année. En raison de cette ouverture récente, il n'y a pas encore de diplômés. (Source : Dep – Enseignement supérieur 2013 – Traitement ORM.)

### Les diplômés par département en 2013

L'ouverture récente de la formation de psychomotriciens explique le chiffre observé : 108 psychomotriciens diplômés dans les Bouches-du-Rhône en 2013. Il correspond à la deuxième promotion de diplômés. L'ouverture plus récente encore de la formation d'ergothérapeutes en région ne permet pas le traitement de données chiffrées en 2013.

**Tableau 7 : Les effectifs en formation de psychomotriciens en 2013**

	Nombre de diplômés en 2013
Alpes-de-Haute-Provence	-
Hautes-Alpes	-
Alpes-Maritimes	-
Bouches-du-Rhône	108
Var	-
Vaucluse	-
<b>PACA</b>	<b>108</b>

Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

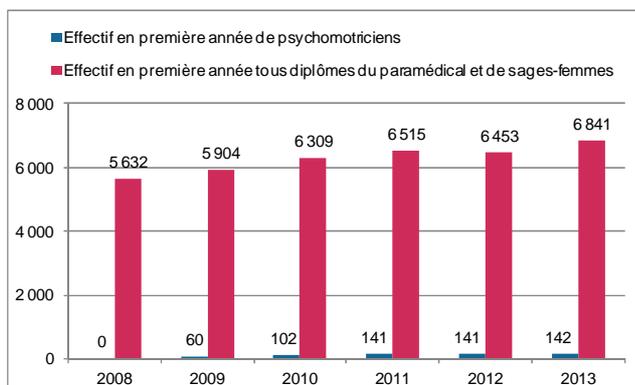
### Évolution des effectifs psychomotriciens formés et diplômés entre 2008 et 2013

La formation de psychomotriciens ouvre en 2009 en région. Les effectifs inscrits en première année de formation ont plus que doublé entre 2009 et 2013 (+ 137 %), même s'il s'agit d'un petit nombre de formés, alors que ceux des formations paramédicales et de sages-femmes sont en croissance de 16 % pendant la même période. Cette forte évolution s'explique par la montée en puissance du premier établissement de formation en région (passage 60 à 102 étudiants entre 2009 et 2010) et par l'ouverture du deuxième établissement de formation à partir de 2011.

Les entrants en formation sont à 82 % âgés de moins de 26 ans. Ils étaient neuf fois sur dix en formation/études l'année précédente. Ils possèdent à 90 % le niveau bac. Une minorité (8 %) est de niveau III, il s'agit plus probablement d'étudiants en réorientation.

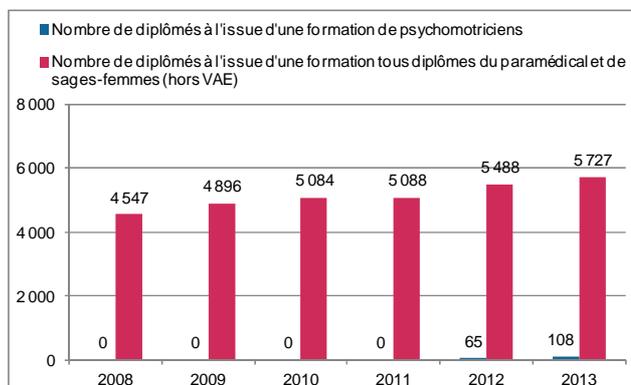
L'augmentation du nombre de diplômés entre 2012 et 2013 est à mettre en lien avec la sortie des premiers effectifs diplômés en psychomotricité en région.

**Graphique 8 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés de psychomotriciens en 1<sup>re</sup> année de formation**



Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

**Graphique 9 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés de psychomotriciens**

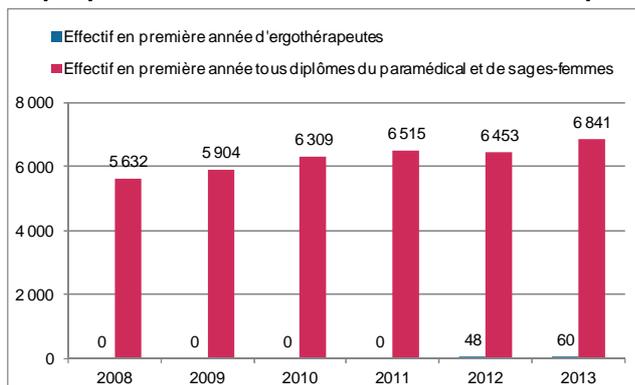


Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

### Évolution des effectifs ergothérapeutes formés et diplômés entre 2008 et 2013

La formation d'ergothérapeute est récente en PACA. Elle s'ouvre en 2012 avec deux promotions, l'une de 30 étudiants dans le Var, l'autre de 18 étudiants dans les Bouches-du-Rhône. La formation se déroulant sur trois années, il n'y a toujours aucun diplômé en 2013.

**Graphique 10 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés d'ergothérapeutes en 1<sup>re</sup> année de formation**



Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

### Candidats présentés, sélectionnés et places offertes en formation en 2013

Seulement 7 % des candidats se présentant en PACA pourront suivre une formation de psychomotriciens.

La formation d'ergothérapeute est à ce jour moins sélective que celle de psychomotricien : une place pour cinq candidats, contre une pour 14 concernant les psychomotriciens. On observe, en 2013, cinq fois plus de candidats que de places offertes.

### Les formations suivies en alternance en 2011 et 2012

#### → Apprentissage

La possibilité de préparer le diplôme d'ergothérapeute en alternance n'est pas mise en œuvre en région.

La possibilité de préparer le diplôme de psychomotricien en alternance est récente et concerne uniquement PACA et l'Île-de-France. L'alternance en psychomotricité se fait surtout lorsque l'étudiant est en deuxième ou troisième année (comme pour les infirmiers ou les masseurs-kinésithérapeutes par exemple). Une première approche du métier et de ses savoir-faire est nécessaire pour être mis en situation professionnelle.

**Tableau 8 : Les effectifs de psychomotriciens en apprentissage en 2011 et 2012**

	2011	2012	Places ouvertes (convention 2011)
Effectif en apprentissage en première année	0	5	10
Effectif en apprentissage toutes années confondues	0	6	20

Source : Conseil régional PACA – Effectifs apprentis inscrits dans un CFA de la région au 31.12.2011 et 31.12.2012 – Traitement ORM.

→ **Contrat de professionnalisation**

Le nombre de psychomotriciens en contrats de professionnalisation augmente rapidement entre 2011 et 2012 et dépasse le nombre d'apprentis. Selon certains acteurs, beaucoup de recrutements se font par le biais de contrats de professionnalisation. La difficulté est cependant de pouvoir les « tutorer » car les psychomotriciens en établissement sont encore peu nombreux.

**Tableau 9 : Les effectifs de psychomotriciens en contrats de professionnalisation en 2011 et 2012**

	2011	2012
Nombre de contrats de professionnalisation enregistrés	5	17

Source : Dares, Direccte PACA – Contrats de professionnalisation enregistrés au cours des années civiles 2011 et 2012 – Traitement ORM.

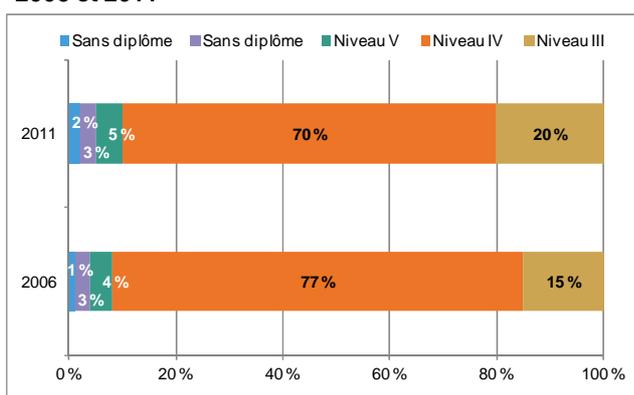
**Le niveau de diplôme des professionnels en emploi en 2006 et 2011**

Il existe un net écart de niveau de diplôme entre les salariés et les libéraux, ces derniers étant fréquemment titulaires d'un diplôme de niveau I et II (respectivement, en 2006, 15 % et 32 %, et en 2011, 20 % et 41 %). Cette tendance se retrouve chez les masseurs-kinésithérapeutes salariés et libéraux. Cet écart s'accroît entre les deux recensements. En 2011, les libéraux ne sont plus que un sur deux à posséder le niveau III.

Plusieurs métiers entrent dans la catégorie « Autres professionnels de la rééducation ». Certains sont positionnés à niveau II (orthophoniste ou pédicure-podologue par exemple), ce qui peut expliquer l'importance de la part des niveaux II. Plusieurs représentants de ces professionnels soutiennent la reconnaissance de leur diplôme à niveau II en raison de la réalité du temps d'étude et de stage (trois ans d'études, soit un niveau II). C'est le cas des ergothérapeutes (obtenu en 2013, ce qui ne peut avoir un impact sur ces chiffres arrêtés à une observation 2011). Il est possible que cela devienne le cas des psychomotriciens.

Enfin, certains métiers de niveau III peuvent se prolonger par des études universitaires : c'est le cas des diététiciens, avec par exemple une licence professionnelle industrie agro-alimentaire, alimentation spécialité aliments-santé.

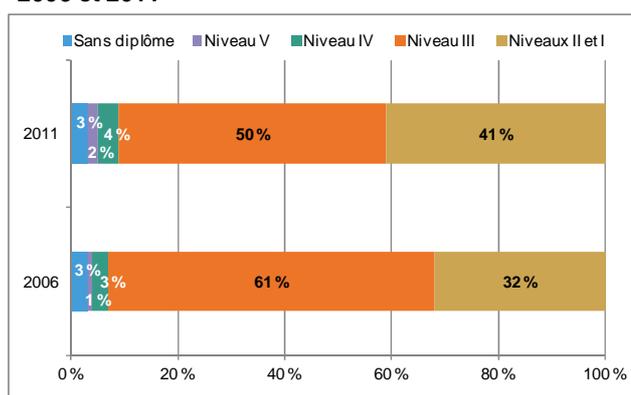
**Graphique 11 : Le niveau de diplôme des autres spécialistes de la rééducation salariés en emploi en 2006 et 2011**



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

**Graphique 12 : Le niveau de diplôme des autres spécialistes de la rééducation libéraux en emploi en 2006 et 2011**



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.